

Deuxième congrès de la linguistique et des langues mandés
15 au 17 septembre 2008, St -Petersbourg, Russie

Ibrahima Sory 2 Condé,
Sociologue, N'ko Lerada
Membre de N'ko Doumbou (Académie N'ko)
Professeur de la Grammaire N'ko et consultant international
spécialiste de Soulemana Kanté et du N'ko. BP/ :1119
Conakry, Guinée

Soulemana Kanté entre Linguistique et Grammaire : Cas de la langue littéraire utilisée dans les textes en N'ko

1.Introduction

Le N'ko est avant tout un système d'écriture autochtone spécifiquement africain, inventé Jeudi le 14 Avril 1949 à Bingerville en Côte-d'Ivoire par l'encyclopédiste guinéen Soulemana Kanté (1922 – 1987). Originaire de la région de Kankan en Guinée, Soulemana Kanté est l'auteur de 183 livres rédigés en 38 ans (1949 – 1987). Ses travaux sont aussi divers que variés parce qu'ils couvrent plusieurs domaines de savoir. Pour cela, il en sera question plus loin. Quoi qu'il en soit, l'inventeur de ce système a eu aussi le mérite de fonder une langue littéraire et une littérature écrite en langue mandingue, utilisant les caractères N'ko (Vydrine, 2001).

La langue littéraire qu'il a forgée et dans laquelle s'expriment les écrivains utilisant son système d'écriture alphabétique est une mosaïque regroupant les principaux parlers mandingues : bamanankan, maninkakan, julakan, mandingo. Ce médium linguistique, enrichi par les vocabulaires de 28 autres idiomes mandingues qu'il avait dénombrés, lui avait permis de fonder un vaste mouvement littéraire qui ne prendra de l'ampleur qu'après la divulgation progressive de ses travaux après sa mort. Cette langue littéraire basée essentiellement sur les genres littéraires mandingues, comme nous avons pu les déceler dans ses écrits, est considérée par lui et ses héritiers intellectuels comme la langue standard du groupe linguistique mandingue (Vydrine, 1996).

Ce N'ko standard se démarque nettement de la tradition linguistique de l'école occidentale, non seulement par la qualité et l'abondance des œuvres produites, mais aussi par l'attitude des populations concernées. En effet, le mouvement N'ko considère les parlers mandingues comme dialectes d'une même langue standard nommée N'ko, alors que tous les instituts nationaux de linguistique appliquée d'obédience occidentale ont choisi les divergences dialectales : c'est à dire standardiser le bamanankan au Mali, le maninkakan en Guinée, le julakan en Côte-d'Ivoire et ceux, malgré toutes les tentatives d'harmonisation en cours (Koba, 1999).

Le fait d'avoir réussi une seule et unique forme standard dans laquelle toutes les communautés mandingues se reconnaissent expliquerait en partie l'une des raisons de la popularité de la littérature N'ko auprès des populations mandingues d'Afrique occidentale (Diané, 1998 : communication personnelle.).

Plus d'un demi-siècle après la naissance d'une langue littéraire en N'ko, on y dénombre une abondance des œuvres produites par divers écrivains ouest-africains.

Quelle est la genèse du N'ko ?

Comment Soulemana Kanté a t'il forgé sa langue littéraire ?

Comment se présente la Grammaire N'ko élaborée par Soulemana Kanté ?

Les réponses à ces trois questions nous serviront de guide d'analyse.

2. La Genèse du N’ko : Cette genèse est liée à la biographie du fondateur du N’ko, non seulement par le fait que Soulemana Kanté est une personnalité d’envergure, mais aussi par le fait que cette biographie a beaucoup d’influence sur la langue littéraire qu’il a créée.

**2.1. Le Fondateur : Soulemana Kanté
(Kankan Soumankoyi, 1922 – Conakry, 1987)**

Le fondateur de la langue littéraire et de la littérature en N’ko est issu d’une famille de marabouts habitant le village de Kolonin Soumankoyi, localité située à 14 km au nord-ouest de la ville de Kankan en Haute-Guinée. Cette famille était établie dans le Batè à la fin du XIX siècle. Amara Kanté, le père de Soulemana Kanté, se fixa à Kōlōnin en 1921, lieu où un an plus tard Soulemana Kanté verra le jour (Oyler, 1995).

A l’école coranique d’Amara Kanté, qui était très florissante dans les années 1920 et 1930, le jeune Soulemana Kanté apprit le Coran ; en plus, il a la chance de comprendre plusieurs dialectes mandingues. En effet, de nombreux apprenants de cette école s’exprimaient à travers différents parlers mandingues. Des centaines de talibés de ce centre d’études islamiques étaient originaires de plusieurs contrées de l’Ouest africain. Ayant grandi dans ce milieu multidialectal et hétérogène, on comprend facilement comment les textes de Soulemana Kanté constituent une sorte de compendium hétéroclite des parlers mandingues. Bien évidemment, ce n’est pas la seule explication et le fait d’avoir séjourné longtemps en Côte-d’Ivoire et d’avoir vécu au Mali ont certainement approfondi ses connaissances en julakan et en bamanankan.

Et toutes ses publications en N’ko en marquent la trace.

Le fondateur du N’ko ne sera pas rapidement en contact avec le monde blanc. Et, dans sa lettre destinée au linguiste africaniste français Maurice Houis, publiée in *Mande Studies*, Vol. 3 par un linguiste russe Valentin Vydrine, il affirmait avoir vu pour la première fois un Blanc quand il n’avait que douze ans ; ce qui se situerait en 1934.

En 1941, la mort subite d’Amara Kanté produisit un changement profond dans la vie du jeune adolescent : il quitta le domicile paternel, séjourna à Kouroussa, puis à Balandougou, porte d’entrée du Wasulu. Dans cette localité, il vit un livre d’histoire du Wasulu chez son oncle Djibrila Diallo. Ce manuscrit aurait été conjointement rédigé en maninka en caractère arabe par Ary Soulé, le grand-père de Soulemana Kanté et le père de Djibrila Diallo. Cette découverte permit néanmoins au futur fondateur de N’ko de connaître que les tentatives de transcription du Maninka étaient bien réelles et qu’elles constituaient une préoccupation fondamentale de certains lettrés de la région de Kankan. Malgré ses connaissances pourtant bien attestées en arabe, il n’arriva pas à lire ces textes sur l’histoire du Wasulu (Kanté, 2004).

Trois ans après le décès de son père, Kanté acheta une revue libanaise à Bouaké en Côte d’Ivoire. Il a lu dans cette revue un article intitulée *Nahnou fi Ifrikiya* « Nous sommes en Afrique » par Kamal Marwa, un ethnologue libanais qui dressait la monographie des pays de l’Afrique de l’Ouest où résidaient des communautés libano-syriennes. En le lisant, Kanté découvre la problématique de l’écriture dans les cultures africaines, « vouées à l’oralité » ; l’auteur félicite les Vaï du Libéria pour avoir inventé une écriture, quoique complexe et imparfaite (Oyler, 1995).

C’est après la lecture de cet article que Kanté commença à transcrire le maninka, sa langue maternelle, en utilisant l’écriture arabe. Parallèlement à ses recherches, il faisait du commerce et voyageait beaucoup en Côte-d’Ivoire et dans les territoires voisins anglophones (Liberia, Gold Coast).

En 1947, Soulemana Kanté se rendit au Gold Coast (l’actuel Ghana) et découvrit des transcriptions de la Bible dans les langues de ce pays à travers les caractères latins. Ayant trouvé assez d’insuffisances dans les transcriptions arabes du mandingue (l’arabe a trois

voyelles, alors que le mandingue en a besoin de neuf), il abandonna l'écriture arabe au profit de latine. L'abandon de l'arabe par l'inventeur du N'ko n'est pas dû seulement aux imperfections de cette écriture dans la transcription du mandingue, elle pourrait aussi s'expliquer par les difficultés liées à l'impression et à la diffusion des livres.

Dans une interview que le fondateur du N'ko avait accordé aux journalistes en 1969, interview dont la traduction est publiée en 2004 en N'ko, Kanté dit :

Comme le mandingue a besoin de trois voyelles arabes (a, i et ou) et de quatre autres voyelles manquantes, j'ai complété les trois voyelles arabes à sept voyelles ; après, j'ai ajouté des points à certaines consonnes pour pouvoir transcrire les sons (gba, tcha, pa), absentes de l'alphabet arabe. A l'aide de ce dispositif scripturaire, j'ai pu rédiger quelques poèmes, des proverbes, des devinettes sans oublier la traduction de certains versets coraniques dans nos langues.

J'ai fait un premier tome que j'ai envoyé à Roudossi Kadour à Alger pour impression. Ce dernier me retourna mon manuscrit en me disant qu'il ne possède pas de caractères d'imprimerie pour mes nouvelles voyelles et consonnes. Il estima qu'il peut l'imprimer malgré tous ces obstacles à condition de prendre le soin de reprendre soigneusement mon manuscrit en recopiant sur une feuille très blanche en utilisant une encre très noire, avec les lignes très droites et les bordures des feuilles bien alignées. Il photocopierait et multiplierait ce manuscrit.

Cependant, vu les difficultés liées à cette forme de publication, il ajouta qu'on devait publier au minimum 3000 exemplaires alors que j'avais besoin d'un tirage à 1000 exemplaires. J'ai finalement compris qu'au-delà des frais d'imprimerie exorbitants, les lettrés en arabe à qui j'ai montré mon manuscrit me dirent que j'ai compliqué un système d'écriture déjà compliqué ; des illettrés me dirent que j'ai surchargé l'écriture arabe qui est déjà surchargée de diacritiques. J'ai compris que je ne devrais pas engager tout mon argent pour assurer les frais d'imprimerie d'un document que le lectorat n'apprécierait pas >> (Kanté 2004).

Quoiqu'il en soit, Kanté s'est détourné de l'écriture arabe pour transcrire le mandingue en caractères latins.

Ce système roman plut à Kanté à cause de sa simplicité par rapport à l'arabe. S'il n'eut aucun problème à déterminer les lettres de sa langue en latin, il se heurta néanmoins aux problèmes de notation des phonèmes mandingues. Car en mandingue, il remarquait que la différence fondamentale des morphèmes était réalisée au niveau tonal. Alors, l'écriture latine était incapable de transcrire correctement les tons de sa langue (Kanté 2004)

Se lançant à la recherche d'un alphabet propre aux langues africaines, il inventa le 14 Avril 1949 l'Alphabet phonétique N'ko à Bingerville en Côte-d'Ivoire sous domination coloniale française (Oyler1995)

L'invention de cet alphabet sera suivi par 38 années d'intenses rédactions de livres au cours desquelles il produisit près de cinq livres par an en moyenne. Sous cette rubrique, nous nous sommes intéressés à ses travaux en linguistique et en grammaire.

2.2. Le travail linguistique de Soulemana Kanté

Comme nous l'avons dit plus haut, l'un des mérites de Kanté est d'avoir harmonisé une langue littéraire jugée commune aux bamanan-kan, jula-kan, maninka-kan et mandingo. Cette harmonisation est en rapport avec sa connaissance des profondeurs de la langue mandingue. C'est pourquoi dans tous ses textes et contrairement à plusieurs linguistes mandésants occidentaux ou africains formés à l'école occidentale, la langue mandingue est considérée comme unique avec quatre dialectes principaux. Cependant nous ne voulons pas nous mêler ici de ces querelles d'écoles, notre vocation est de présenter un résumé du travail linguistique énorme rabattu par le créateur du N'ko.

2.3. La phonétique et la phonologie du N'ko :

Au cœur de l'histoire de la création de l'écriture N'ko, comme nous l'avons dit plus haut, se trouve « la faiblesse ou l'incapacité » des écritures latines et arabes à noter les tons des langues mandés. C'est ce qui a justifié, selon Kanté, sa motivation à créer un alphabet phonétique qui comblerait ce vide.

Kanté, très préoccupé par l'étude des tons de sa langue, a découvert les tons mandingues au moins une bonne décennie avant les linguistes occidentaux (Amselle 2001). Dans sa phonologie, il a pu noter les tons suivants à l'aide de quelques signes diacritiques :

Kanmayèlè kakodo est le nom du ton haut uniforme ;

Kanmayèlè labaranèn est le nom du ton haut brusque ou bref ;

Kanmadjii kakodo est le nom du ton bas uniforme ;

Kanmadjii labaranèn est le nom du ton bas brusque ;

Kanmayèlè tèdo est le nom du ton haut neutre ;

Kanmadji tèdo est le nom du ton bas neutre ;

A noter que dans la tradition phonétique N'ko, contrairement à celle occidentale, les voyelles longues et les tons sont considérés comme des phénomènes de même ordre. C'est pourquoi, si à des voyelles brèves correspondent des tons brefs, à des voyelles longues correspondent aussi des tons longs. Ainsi, on trouve:

Kanmayèlè kakodo samannèn est le nom du ton haut uniforme accentué ;

Kanmayèlè labaranèn samannèn est le nom du ton haut bref accentué ;

Kanmadjii kakodo samannèn est le nom du ton bas uniforme accentué ;

Kanmadjii labaranèn samannèn est le nom du ton bas brusque accentué ;

Kanmayèlè tèdo samannèn est le nom du ton haut neutre accentué ;

Kanmadjii tèdo samannèn est le nom du ton bas neutre accentué.

Ayant fait une étude approfondie des tons mandingues, il trouva douze niveaux de réalisation tonale auxquels correspondent douze signes diacritiques pour ces mêmes tons. En fait, l'une des particularités de l'écriture N'ko est que les tons sont notés du point de vue de la réalisation. Mais pour des raisons didactiques ou pédagogiques, Soulemana Kanté savait que noter douze marques diacritiques tonales est une complexité formelle qui pourra poser d'énormes difficultés de mémorisation aux apprenants de son écriture. Il supprima quatre tons non pertinents que sont les tons neutres et il ne reste que huit tons jusqu'à nos jours.

Kanté et ses héritiers intellectuels sont d'avis qu'aucune alphabétisation ne se généralisera dans les langues mandingues tant qu'elle ignorera l'aspect phonétique et phonologique du N'ko. Ainsi, l'échec de l'enseignement formel et de l'alphabétisation générale dans les langues nationales que prônait Ahmed Sékou Touré en Guinée est imputé, entre autres, au fait que l'Académie des langues guinéennes n'avait pas tenu compte de l'aspect tonal des langues. Ce qui est visible, c'est que certains linguistes occidentaux et ceux africains de l'école occidentale ont commencé à réellement prendre conscience de la pertinence de la notation des tons de nombreuses langues ouest-africaines. Ce qui est jugé néanmoins comme une influence positive de l'école N'ko sur la tradition linguistique occidentale.

2.4. De la lexicologie à la lexicographie

Une autre hantise de Soulemana Kanté concerne ses travaux sur le vocabulaire des parlers mandingues. A cause de son milieu d'enfance (voire sa biographie ci-haut), Soulemana Kanté a connu les vocabulaires de nombreux parlers mandingues. Ses séjours en milieu joula (Côte-d'Ivoire, Haute Volta), bambara (Mali) et ses visites au Liberia, en Sierra Leone, en Gambie et au Sénégal à des fins de recherches ou de commerce lui ont permis de dresser un lexique rassemblant des vocabulaires de près de 28 parlers mandingues.

Cela lui a permis de réaliser un travail lexicographique immense. Bien évidemment, Kanté a créé des milliers de néologismes. Son travail lexicographique se présente comme suit :

Un dictionnaire monolingue N'ko de près 32 500 vocables, créé en 1962 et publié en 1992 ;

Un dictionnaire bilingue Français – N'ko, encore non-publié, créé en 1971 ;

25 lexiques et terminologies bilingues administratifs et scientifiques Français – N'ko, tous créés en 1971 et non encore publiés.

Cette dimension lexicographique bilingue des travaux de Kanté touche les termes juridiques, mathématiques, commerciaux, biologiques, mécaniques, techniques, technologiques, biomédicaux, physiques, chimiques, géographiques, géologiques, scolaires, didactiques, religieux, urbains, ruraux, agricoles, astronomiques, politiques, mythologiques, météorologiques.

L'ambition du fondateur du N'ko et de ses élèves, écrit Vydrine en 1996, est de prouver que le mandingue est égal aux langues occidentales en aptitude à couvrir toutes les sphères de la vie moderne.

2.5. La dialectologie

Nous n'allons pas pour prétention de définir ici les frontières entre les termes « langues », « parlers », « idiomes ». Cependant, comme le champ d'action des recherches de l'inventeur de l'alphabet N'ko se trouve centré sur l'aire culturelle et linguistique mandingue, nous développerons son approche des différents dialectes mandingues.

Le mot *kanbolon*, terme par lequel Kanté désigne le dialecte en N'ko, signifie littéralement « branche de langue ». A ce titre, il considère tous les parlers mandingues intercompréhensibles comme les dialectes d'une seule langue : le N'ko.

Le terme N'ko recouvre alors une langue mandingue avec ses quatre dialectes principaux : le bamanan, le dioula, le maninka, le mandingo. C'est pourquoi l'approche de l'école N'ko aux des dialectes mandingues se base sur l'idée de leur unicité, alors que, de point de vue de certains linguistes de l'école européenne, considérer le maninka de Guinée, le dioula d'Odienné et le Bamanan standard comme une seule langue serait une erreur.

Au-delà de cette divergence de vision entre l'école occidentale, suivie généralement par les établissements d'Etat, comme l'Institut de Recherche Linguistique Appliquée (IRLA) en Guinée ou la Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA) au Mali, et l'école N'ko, nous présenterons sommairement les descriptions effectuées par Soulemana Kanté sur les dialectes mandingues.

Dans son ouvrage, écrit en 1968 et publié en 1997, intitulé *Mandén fodoba kan* « langue commune du Mandén », Kanté distingue :

1) Les parlers maninka : selon Kanté, l'aire géographique maninka est à cheval entre le Mali, la Haute Guinée et la Côte-d'Ivoire. En Guinée, le dialecte couvre les zones de Siguiri, Kankan, Kouroussa, Faranah, Beyla, Kérouané et partiellement Dinguiraye, Dabola, Kissidougou et Macenta. Au Mali, il y a Kaaba, le Wasulu autour de Bougouni, Kita. En Côte-d'Ivoire, il y a Séguéla et Odienné. La zone touche aussi l'Est de la Sierra Leone et un peu le Liberia. Le dialecte maninka est composé de plusieurs parlers qui sont : kuranko,

konigna, wasolon, dioma, toron, sankaran, hamana, batè, kono, vai, siby, odienné, maou, kooya.

2) Les parlers bamanan : la République du Mali est leur domaine de prédilection. Les principaux sont : bèrédougou, bougounin, sikasso, san, kouthiala, ségou, djoyila. D'après Kanté, la différence entre le maninka et le bamanan se manifeste à travers les éléments suivants :

– le bamanan substitue souvent le phonème [l] au début du mot par [d] ; *lali* qui veut dire 'coucher' en maninka dévient *dali* ;

– il remplace aussi [d] par [r] au milieu et à la fin des mots ;

– il fait précéder de nombreux noms par la lettre [n'], tel *nkoson* 'scorpion', *njolon* 'criquet' ;

– il supprime le phonème [l] dans la prononciation du pluriel en ne gardant que la voyelle [u] que les mandéïsants occidentaux interprètent par [w] : *kè-u*, *den-ou*, *mogo-ou* en bamanan alors que c'est *kè-lu*, *den-nu*, *mogo-lu* en Maninka. Les bambara n'utilisent le pluriel [lu], originaire, que lorsqu'il est précédé par le pronom démonstratif [o] dans *olu* 'eux'.

3) Les parlers dioula : la Côte-d'Ivoire, la Haute Volta (actuel Burkina Faso) et le Ghana sont des zones du pays Dioula. Les différents parlers dioula sont :

a) En Côte-d'Ivoire, il y a les dioulaba, dioulaningbè, tagba, djiminin djuluba, kongka, gbootoka, kooro, dioula faranfaran et le dioula d'Abidjan et de Bouaké sont des mélanges de tous les autres parlers dioula.

b) Au Nord-Ouest du Ghana, il y a les Wankara et les Ligbi.

c) En Haute Volta (le Burkina Faso actuel) il ya le dafin, le lobi-dioula, le bobo-dioula et les mossi assimilés appelés les Yarissé.

4) Les parlers mandingo : C'est l'ensemble des parlers utilisés par des mandingues de l'ouest. Les parlers mandingo du Mali sont le kassonka, au Bafilabèn. Le kassa est parlé au Sénégal méridional. Le diakanké et le kakabè en Guinée. En tout cas, la Sénégalie et la Guinée-Bissau sont les zones de l'espace mandénko.

La caractéristique principale du mandingo est de substituer le phonème [a] à la fin des noms par le phonème [o] : ainsi les noms des habitants des localités suivantes en bamanan, maninka et dioula que sont Bamakoka, Kankanka, Abidjanka, Mandénka deviennent Bamakoko, Kankanko, Abidjanko, Mandénko.

Une autre caractéristique du mandingo est de remplacer le son (d) par (t) à l'intérieur des mots. *soloda* 'bouilloire' est *solota* en mandingo ; *Sunjada* devient *Sunjata*.

Dans la dialectologie de Kanté, on y relève une certaine différence avec celle occidentale : en effet, le parler d'Odienné en Côte-d'Ivoire qui fut traité par Cassian Braconnier comme dioula, est classé par Kanté parmi les variantes du maninka.

Seule une analyse du livre *Kan kurundu lu* 'Les règles de la langue' permettra de mieux cerner l'étude des dialectes mandingues, car c'est dans ce livre que Soulemana Kanté a présenté une description très détaillée des caractéristiques d'une trentaine de parlers mandingues et mandés. Malheureusement, la communauté scientifique internationale n'y a pas accès. Comme dans la majorité des travaux de l'inventeur de l'alphabet N'ko, il n'a pas encore été publié.

3. La grammaire élaborée par Soulemana Kanté :

Le fondateur de l'écriture N'ko a élaboré une grammaire *kangbè* pour la langue mandingue. Il définit la grammaire comme étant l'étude des règles de fonctionnement d'une langue, définition qui a priori peut s'appliquer à la linguistique. Cependant, la grammaire N'ko est vue par son fondateur comme étant l'élément purificateur d'une langue d'où l'expression *kan-gbè* 'langue claire'. Selon certains spécialistes, la grammaire élaborée par Soulemana Kanté s'apparente à la grammaire scientifique et structurale utilisée par les

linguistes pour décrire les langues. Leur point de vue est conforté par le fait que la grammaire N'ko est mieux élaborée que la grammaire traditionnelle et qu'elle peut s'appliquer à toutes les autres langues, du moins leur servir de modèle. En tout cas, cette grammaire s'écarte de la linguistique appliquée actuellement en cours à l'IRLA (Guinée) et à la DNAFLA (Mali), en ce sens que dans la segmentation *tèèli ni narali*, par exemple, le pluriel des mots (*jamayalan*) désigné par *lu* en maninka et *w* en bamanan n'est pas collé au mot dans la grammaire N'ko *tyè lu* ou *tyè w* 'les hommes', alors que dans la tradition grammaticale occidentale, il est collé : *tyèlu* et *tyèwu*, voire *kèw* 'les hommes'. Comme nous l'avons dit plus haut, notre tâche n'est pas de juger les deux modèles de la grammaire mandingue, cela nécessiterait une étude approfondie, nous présenterons seulement la grammaire N'ko *N'ko kangbè* comme elle est dans les livres écrits en N'ko.

Ainsi, selon Soulemana Kanté, la langue mandingue contient dix espèces de mots *kumadèn suuya tan* qu'il a répertorié de façon suivante :

3.1. Le nom : il le désigne sous le vocable *too* qui veut dire le substantif. Il sert à apporter des explications sur la désignation des choses *fèn nu* ou *fèn wu*, des êtres vivants *nima lu* ou *nima wu* et des lieux *yoro lu* ou *yoro wu*. Kanté distingue, de façon classique, non seulement des noms propres *kélénna too*, des noms communs *fodoba too*, mais aussi des noms déterminés *too malonnèn* et des noms indéterminés *too mafilinèn*. Or, en raison du caractère fortement phonétique de l'alphabet N'ko, c'est à l'aide des signes diacritiques pour les tons que l'on peut distinguer le rôle de ce que les linguistes occidentaux appellent l'article tonal.

3.2. Le pronom : il est appelé *toonodobila*, littéralement 'substitut du nom'. Selon Kanté, il y a deux types de pronoms : le pronom autonome *toonodobila tuunbali* et le pronom non-autonome *toonodobila tuunta*. Il est à remarquer que les pronoms de la grammaire N'ko ne sont pas strictement des équivalents des pronoms personnels. Sous le vocable de *toonodobila*, on peut trouver, en dehors des pronoms personnels, des pronoms indéfinis, démonstratifs et possessifs, ainsi que des adjectifs possessifs.

3.3. L'adjectif ou *mankutu* : on distingue dans la grammaire N'ko trois catégories d'adjectifs qui sont : *mankutu tuunta* ou adjectif non-autonome qui est inséparable du nom (*nissi gbè* 'vache claire', *mosso missèn* 'femme mince', *tyè fadin* 'homme brave'), *mankutu tuunbali* 'adjectif autonome' qui est isolé du nom (*gbèman* 'blanc', *woulénman* 'rouge', *missènman* 'mince') et *mankutu tèdo* 'adjectif neutre' qui peut être autonome et non-autonome à la fois: *founounséré* 'généreux', *bélébélé* 'gros', *sala* 'paresseux'.

L'adjectif non-autonome (*tuunta*) peut être assimilé à l'adjectif qualificatif français dans la mesure où il comporte trois sous-catégories comme *tuunta gboku* 'épithète', *mankutu lakali* 'adjectif attribut direct' et *mankutulanma* 'adjectif attribut indirect'.

L'adjectif autonome (*tuunbali*) est un adjectif séparé du nom que l'on peut comprendre sans qu'il ne soit associé à un autre mot, autrement dit, c'est un adjectif qui a la valeur d'un nom et qui se dérive soit d'un nom, soit d'un verbe ou d'un adjectif non-autonome. Il résulte de l'association de certains suffixes que l'on ajoute au nom, au verbe ou à un adjectif non-autonome. Finalement, Kanté distingue trois sous-catégories de l'adjectif non-autonome : l'adjectif non-autonome nominal, l'adjectif non-autonome verbal et l'adjectif non-autonome dérivé morphologiquement de l'adjectif autonome.

L'adjectif neutre (*mankutu tèdo*) est, selon Kanté, à la fois autonome et non-autonome. En raison de ce caractère, on peut le classer dans toutes les deux premières catégories d'adjectif, d'où son caractère neutre.

3.4. Les auxiliaires, ou *bosolan nu*, forment la quatrième espèce de mots dans la grammaire N'ko. Il y a dix *bosolan* 'auxiliaires' qui déterminent les temps de conjugaison en N'ko. Parmi ces dix auxiliaires, huit précèdent le verbe et deux suivent le verbe. Ainsi, dans la conjugaison (*bosoli* en N'ko), nous nous sommes limités volontairement aux neufs auxiliaires principaux, qui sont classés comme suit :

bada : il est l'auxiliaire du passé immédiat *taminèn kuda* et on peut l'assimiler presque au passé composé passif de la grammaire traditionnelle française. Il se place avant le verbe. Par exemple, *n' bada taa* 'je suis parti'.

da : il se place après le verbe ; il est l'auxiliaire de la première forme du passé ancien *taminèn kodo* qui peut être considéré comme le passé simple de la grammaire française. Par exemple, *n'taa da* 'je partis'.

ka se place avant le verbe. Il est l'auxiliaire de la seconde forme du passé ancien et peut être équivalent au passé composé actif dans le paradigme grammatical français. Par exemple, *n' k'a yé* 'je l'ai vu'.

yé...la est une locution à valeur d'auxiliaire que l'on utilise pour conjuguer les verbes au présent *biintaa*. Par exemple, *n' yé wa la* 'je vais'. Comme en anglais, il est à remarquer qu'il existe deux types de présents dans la conjugaison N'ko : *n' yé wa la* dans le *biintaa kèdo* est le présent progressif et signifie, en fait, 'je suis en train d'aller' ; *n' yé wa la* dans le *biintaa kudayi* est le présent répétitif et signifie 'je vais régulièrement'.

bè est l'auxiliaire de *nato jona* 'futur immédiat'. La première forme qui n'est pas à confondre avec *bè*, terme généralisé en dioula véhiculaire et en bamanan qui est l'équivalent de *yé ...la*, le présent en maninka. Kanté explique que dans certaines expressions, le terme recouvre le présent s'il est le synonyme de *ye...la* et au cas contraire, il exprime la première forme du futur immédiat. Par exemples, *n'bè taa la* signifie 'j'irai' si c'est le futur proche ; il signifie aussi 'je vais' en dioula et en bamanan comme l'équivalent de *n'yé taa la*, forme généralisée en maninka. Kanté explique ce paradoxe par le fait que ce futur est si immédiat dans l'esprit des mandingues qu'il s'assimile presque au présent.

di est l'auxiliaire de la deuxième forme du futur immédiat. Il est l'exact synonyme *kodognoon* de *bè* à la seule nuance que *di* est une forme généralisée chez les maninka de la Guinée alors que *bè* l'est en Côte-d'Ivoire, au Mali et au Burkina Faso. Par exemple, *i di wa* 'tu iras'.

to est un suffixe auxiliaire que l'on ajoute comme désinence des verbes pour exprimer la troisième forme du futur immédiat, écrit Soulemana Kanté dans la grammaire supérieure N'ko. Dans la grammaire élémentaire N'ko, il le considère plutôt comme le présent et le futur immédiat. Finalement, il l'a considéré comme un auxiliaire neutre qui est à cheval entre le présent et le futur proche. Mais dans son livre *kangbè kunbaba* que nous utilisons ici, c'est le futur proche qui prévaut. Par exemple, *n' wilito* 'je me lèverai'.

bèna est l'auxiliaire du futur postérieur: *n' bèna sa* 'je mourrai', mais qui peut être interprété par l'expression : 'je finirai par mourir'.

dina exprime le futur postérieur en tant que une forme généralisée chez les maninkas, tandis que *bèna* l'est chez les Dioulas et les Bamanan. Ainsi, *n' dina sa* veut dire : 'je mourrai'.

Il est à noter que dans les derniers travaux de Soulemana Kanté, il y a douze auxiliaires. Ce qui signifie que l'élaboration de la grammaire en N'ko a pris plusieurs années, les textes se complétant et se modifiant au fil de ses recherches.

3.5. Le verbe, *kumasobo*: c'est la cinquième espèce de mots dans la classification de Soulemana Kanté. En grammaire N'ko, la marque de l'infinitif d'un verbe est *ka*. Il y a quatre catégories de verbes que Kanté a répertoriées comme suit :

- *kumasobo dandjèdèla* 'verbe intransitif', comme : *ka wa* 'aller', *ka taa* 'partir' ;
- *kumasobo tamindjèdèla*, 'verbe transitif' comme : *k'a gbèn* 'chasser', *k'a mida* 'attraper', *k'a di* 'donner' ;
- *kumasobo kènn'djèdèla* 'verbe réfléchi' comme *k'a wili* 'se lever', *k'a ko* 'se laver', *ka gnoon faa* 's'entretuer' ;

– *kumasobo tèdo* ‘verbe neutre’. Dans cette catégorie Kanté a regroupé les verbes qui peuvent se retrouver dans deux ou trois autres catégories. En N’ko, le verbe *ka bori* ‘courir’ est un verbe neutre qui peut être à la fois transitif, intransitif ou réfléchi :

a bada bori ‘il a couru’ est le *dandjèdèla*, intransitif ;

a bada soo bori, littéralement, ‘il a couru le cheval’ pas au sens français, mais au sens mandingue, cela veut dire ‘il est allé au cheval’ :

n’ bada n’ bori, littéralement, ‘j’ai couru moi’ qui doit se traduire convenablement en français par ‘j’ai couru’ ou ‘j’ai fait courir moi-même’, un verbe réfléchi.

En conjugaison N’ko (*bosoli*), il ya deux modes, *karako* : *karako bulébulé* que le fondateur du N’ko a assimilé au mode indicatif et *karako tanbon* qui n’a pas d’équivalent dans la conjugaison française. C’est pourquoi nous estimons que seule une analyse plus approfondie peut permettre de connaître les équivalents réels des modes et temps de conjugaison de la grammaire N’ko en grammaire française. Ce qui n’a pas été encore fait. Pour éviter ces défauts d’interprétation, nous avons préféré interpréter *karako bulébulé* par mode complet et *karako tanbon* par mode incomplet. Nous essayons de rendre aussi fidèlement que possible cette présentation en français.

Chaque *karako* comprend deux formes de conjugaisons qui sont :

bulébulé kèli bèdè est le mode complet qui se réalise pleinement.

bulébulé kèli dosanèn est le mode complet qui n’a pas pu se réaliser car une condition a empêché le sujet d’accomplir ou de subir une action.

tanbon kèli bèdè est le mode incomplet qui se réalise pleinement.

tanbon kèli dosanèn est le mode incomplet qui ne se réalise pas.

Ainsi, les deux modes donnent quatre formes. Chaque forme comprend huit temps de conjugaison. Les deux modes avec leurs formes donnent mathématiquement trente-deux temps de conjugaison. Si on y ajoute quatorze autres temps de conjugaison dont sept pour *fatantili* ‘ordre d’empêchement’ et sept pour *jamarili* ‘ordre à exécuter’, on dénombre quarante-six temps simples de conjugaison des verbes dans la grammaire mandingue sans que l’on ne mentionne les temps composés. En somme, ces quarante-six temps simples résument à suffisance toutes les formes de conjugaison des parlers mandingues. Alors que l’on n’a pas opté pour la même solution dans le paradigme linguistique occidental.

Soulemana Kanté distingue aussi ce qu’il appelle *kumasobo bolon nu* que nous pouvons traduire littéralement par les « branches de verbe ». Il y a cinq « branches de verbes » qui sont, en réalité, des mots dérivés du verbe :

– Le verbe proprement dit, *kumasobo jèdè*, c’est lui qui peut se conjuguer à l’aide des auxiliaires et qui peut varier selon les temps, modes et voies ;

– Le nom d’action du verbe *kèli too* est en fait des noms qui découlent du verbe. En mandingue, c’est le suffixe *-li* ou *-ya* que l’on ajoute aux bases verbales pour former les noms ;

– Le nom du sujet actif et celui du sujet passif *kèbaa too* ni *kèbaato too* : ce sont des adjectifs nominaux qui sont issus des verbes. On les trouve en ajoutant aux bases verbales les suffixes *-la* et *-baa* comme sujet actif ou les suffixes *-baato* comme sujet passif ;

– Le nom de la chose avec laquelle on exécute une action, *kèlan too*, on obtient ce dérivé par l’ajout du suffixe *-lan* à la base verbale pour trouver le nom de l’instrument avec lequel on exécute une action.

– Le temps d’action du verbe *kèli tuma*, on l’obtient par l’ajout du suffixe *to* au verbe pour le gérondif ou du suffixe *tola* pour le participe présent.

3.6. Les particules *kunkudun nu* : dans la tradition grammaticale N’ko, on appelle « particule » tout mot dont on ne comprendra jamais le sens à lui seul s’il n’est pas ajouté à un autre mot ou si un autre mot ne s’ajoute pas à lui, d’où l’expression « particules ». Kanté

distingue deux catégories de particules : *kunkudun tuunta* ‘particules autonomes’ et *kunkudun narata* ‘particules à fixer’.

Les affixes, ou *kunkudun narata lu*, regroupent trois sous-catégories : les préfixes *gnènara*, les suffixes *konara* et les infixes *tènara*.

Exemples : des préfixes ajoutés au radical du verbe *ka* ‘laver’ peuvent donner les dérivés suivants : *doko* ‘laver l’intérieur restreint’ en parlant des ustensiles, *mako* ‘laver la surface ou la partie superficielle’ en parlant d’une voiture, *koko* ‘laver le derrière’ (d’un enfant, quand il finit d’aller au WC), *gnèko* ‘laver la face’, *konoko* ‘laver l’intérieur spacieux’, *lako* ‘faire laver par quelqu’un d’autre ou par soi même à l’aide d’une chose’, *kunko* ‘laver le cerveau’. Selon Soulemana Kanté, la grande différence entre le maninka de Kankan et le bambara en général et celui de Ségou en particulier est que ces deux derniers ont perdu de nombreux préfixes, alors que le parler de Kankan utilise tous les préfixes mandingues. Par exemple, un ségovien peut dire ainsi *aw ma nisiw min wa ?*, expression qui signifie ‘n’avez vous pas abreuvé les bœufs ?’ Dans le parler d’origine, cela sonnerait logiquement comme ça : « n’avez vous pas bu les bœufs ? », ce qui est incorrect et qui signifie que ce sont les vaches qui doivent être bues. La forme correcte sera ainsi *alu ma nisi lu lamin ba ?* et *aw ma nisiw lamin wa ?* qui veut dire ‘n’avez vous pas fait abreuver les bœufs ?’

Les suffixes, *konara lu*, donnent les dérivés suivants en prenant l’exemple sur le verbe *ka gbasi* ‘frapper’ : *gbasili* (nom d’action du verbe ‘frapper’), *gbasita* ‘qui doit ou peut être frappé’, *gbasilan* ‘instrument avec lequel on frappe, par exemple le fouet’, *gbasibaa* ‘le frappeur’, *gbasibaato* ‘le frappé’, *gbasinèn* ‘le frappé’.

L’infixe *tènara* : C’est *n* qui est le seul et unique *tènara* dans la grammaire N’ko. Il sert à former les noms d’action des verbes composés comme suit : *jii-n’-na* ‘déception’, *tèè-n’-do* ‘perte de confiance’, *gbu-n’-na* ‘contiguïté’, *tèdè-n’-doli* ‘participation’.

Les particules non autonomes *Kunkudun tuunta* : c’est des particules non collées, elles correspondent aux prépositions et conjonctions françaises. Il y en a trois catégories : *gnètuun* qui se placent avant, *tètuun* qui se placent au milieu, *kotuun* qui se placent après. Exemples : quand *ni* signifie « si » en français, c’est un *gnètuun*, quand il signifie « et », c’est un *tètuun*. Les *kotuun* sont : *do* ‘dedans’, *ma* ‘sur’, *fè* ‘avec’ et ‘à côté’.

3.7. Les adverbes *kala lu* : Kanté distingue quatre catégories d’adverbes qu’il a expliqué comme suit :

tuma kala ‘adverbe de temps’ : *bi* ‘aujourd’hui’, *kunun* ‘hier’, *sinin* ‘demain’ ;

yoro kala ‘adverbe de lieu’ : *kundo* ‘dessus’, *yan* ‘ici’, *yén* ‘là-bas’ ;

lihala kala ‘adverbe de manière’ : *kosèbè* ‘sérieusement’, *kojuuya* ‘trop’, *kognima* ‘bien’ ;

tèdo kala ‘adverbe neutre’ : ce sont des adverbes qui peuvent être classés à la fois parmi les trois premières catégories. Exemples : *sali gnè* adverbe de temps ‘avant la prière’, *tamin n’ gnè* adverbe de lieu ‘devant moi’.

3.8. L’interrogation *gnininkali*

C’est la huitième espèce de mots dans la grammaire mandingue en N’ko, elle comprend huit sous-catégories dont les principaux sont les suivants : *djontii* ‘qui ?’, *médé* ‘quoi ?’, *mun* ‘quoi ?’, *min* ‘où ?’, *jéli* ‘combien ?’, *gniman* ‘quoi ?’ (en demandant la qualité), *baadi* ‘Okay ?’ (en demandant la certitude).

3.9. Le corroboratif *dogbèlèyali*

C’est la neuvième espèce de mots en N’ko. Dans la tradition grammaticale des mandéïsants de l’école occidentale, il est un adverbe expressif. Dans la grammaire N’ko, c’est un corroboratif dans la mesure où il peut jouer deux rôles différents, donc deux catégories, si on y ajoute le *tèdo*, cela dévient trois.

Les corroboratifs simplement expressifs : ils sont en fait des insistances *a wulènnèn borro* ‘il est rouge vif’, *a wulènnen tyoyé* ‘il est rouge jaunâtre, en fait orange’.

Les corroboratifs à la fois expressifs et jouant le rôle des adverbes de temps : *a janman sèlèn* 'il est long et mince', *a janman ponkin* 'il est long et gros'.

Les corroboratifs neutres, *dogbèlèyali tèdo lu* : ce sont des corroboratifs que l'on peut utiliser dans toutes les circonstances et avec toutes les expressions.

3.10. L'interjection *kanto*

C'est la dixième et la dernière espèce de mots dans la grammaire N'ko. Soulemana Kanté a distingué seize catégories de *kanto*. En voici certains :

kilili kanto 'interjection d'appel' (*mamady léé!*)

kabakoya kanto 'interjection d'étonnement'

bodèbo kanto 'interjection de dépit'

Il y en a certains qui expriment aussi l'ordre(*djamarili*), le doute (*sika*), le rappel (*djanbilali*), la réflexion (*miri*), la douleur (*dimin*), la bénédiction (*dubali*), la gaieté (*sèwa*), le refus (*masosoli*), la réponse (*lamidali*).

4. Conclusion :

Il est clair que l'étude de l'héritage linguistique de Soulemana Kanté par les linguistes en général et mandéïsants en particulier ne fait que commencer. Ce qui veut dire que l'inventeur du N'ko ne finira pas de nous étonner. Son paradigme scientifique est une nouvelle piste à explorer et il nous permettra à coup sûr d'apporter certaines réponses aux nombreuses interrogations que se posent les chercheurs.

Références principales:

A - Documents en N'ko :

Diané, Baba. N'ko Kangbè Noon, 1993.

Kanté, Soulemana. N'ko kanmasere kafaba, 1971.

Kanté, Soulemana. N'ko kòdòyidalan wala fasarilan haman kòdòfòlan, 1992.

Kanté, Soulemana. Manden Fodoba Kan, 1997.

Kanté, Soulemana. N'ko Kangbe Kunfòlò, 2000.

Kanté, Soulemana. N'ko Kangbe Kunbaba, 2000.

Kanté, Soulemana. Nininkaliba loolu ni a jabi, 2004.

Kanté, Soulemana. N'ko kòdòfòlan kanfilama, non publié.

Kanté, Soulemana. Kan kurundu lu, non publié.

B – documents en langues européennes :

Amselle, Jean Loup. *Branchements : Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris : Flammarion, 2001.

Mande Studies. 3, 2001.

Vydrine, Valentin. Sur le dictionnaire N'ko. *Mandenkan* 31, 1996, pp. 59-75.

Vydrine, Valentin. *Manding-English Dictionary*. St. Petersburg : Dimitry Bulanin Publishing House, 1999.

Galtier, Gérard. *Problèmes dialectologiques et phonographématiques des parlers mandingues*. Thèse de doctorat du IIIe cycle, Paris, 1980.

Condé, Ibrahima Sory 2. *La littérature N'ko entre tradition et modernité*. Ms.

Oyler, Dianne. *N'ko literacy and mande cultural nationalism in the republic of Guinea*. These de doctorat, 1995.

C – Documents oraux :

Interview de laye bakary kaba, 15 mars 2005 à Conakry

Interview de Diaka laye kaba, 12 avril 2007 à Conakry

Interview de sanassy fiman diané, 2 janvier 2003 à Conakry

Interview de Baba diané, 15 septembre 2005 à Conakry